

Le 17 mars 2014

GT réorganisation territoriale DSAC du 14 mars 2014

La 2^{ème} réunion du GT « réorganisation territoriale de la DSAC » s'est tenue le 14 mars. Ce GT est présidé par Philippe Gaboulaud. Y participent les OS signataires du protocole (FO, CGT, CFDT).

Point sur les mouvements des personnels dans les Délégations Territoriales (DT) concernées

L'effectif des 11 délégations devant fermer était de 119 au 31/12/2013. 3 agents partaient à la retraite début 2014 et 11 agents ont été retenus en CAP en décembre. Leur départ est conditionné à la parution des textes relatifs à la PRC qui risque malheureusement de prendre plus de temps dans la mesure où le SG nous a annoncé qu'elle devrait intégrer les montants PRS (cette dernière prime ne pouvant être cumulée avec d'autres primes de mobilité) pour n'avoir au final qu'une prime unique.

FO a souligné l'urgence de sortir ce texte PRC sous peine de bloquer le processus de mutation dans tous les services réorganisés.

Point sur situation effectifs dans les 11 DT

A la demande de FO, un point précis sur la situation des agents restant dans les 11 DT a été fait.

Il apparaît que plus de la moitié des 119 agents concernés ne souhaite pas bouger géographiquement. Une minorité partira à la retraite dans les 5 prochaines années. Pour d'autres, un transfert vers l'organisme SNA co-implanté sera recherché. Enfin un nombre significatif restera dans les antennes et travaillera en liaison avec le siège de la DSAC-IR.

Méthodes de travail

Les méthodes de travail entre sièges et antennes seront définies dans les GT locaux de chaque DSAC-IR.

Elles seront adaptées à la situation locale (présence ou non de l'ex-délégué) et précisées par lettre de mission.

49 agents des sièges ont reçu une formation à l'encadrement à distance depuis janvier.

Point sur AVE pour campagne CAP de printemps

Afin de compenser les départs (mutations, retraite) dans les DT, la DSAC va demander l'ouverture d'une quinzaine d'AVE pour les CAP de printemps. Une réunion d'arbitrage avec le SG devait avoir lieu le 14 mars.

FO veillera attentivement à ce que les effectifs des sièges soient bien renforcés en compensation des baisses d'effectifs dans les DT.

Poste de référent territorial

L'administration nous a présenté le projet de fiche décrivant les fonctions des futurs "référénts territoriaux" qui seront rattachés directement au directeur DSAC-IR. Ils reprendront les missions régaliennes des ex-délégués pour les territoires et interlocuteurs concernés. Ces postes seraient ouverts aux IPEF et IEEAC.

A ce stade, la DSAC compte créer des postes de référent en DSAC/S, O, SO et NE.

Pour DSAC-SE et CE, l'organigramme cible de la direction sera également réaménagé à terme.

FO a demandé que ces postes soient également ouverts aux Attachés et aux TSEEAC.

Par ailleurs, une division Aviation générale devrait être créée en DSAC/O et SE.

Un point sur les organigrammes cibles des sièges DSAC-IR sera fait lors de la prochaine réunion du GT.

La 3^{ème} réunion du GT est prévue le 10 juin.

